



## **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 28 janvier 2025 de l'école Perce-Neige en mode virtuel**

- **Présences et quorum**

**Présents :**

**Membres votants :**

- Représentants des parents :
- Geoffrey Wright, parent; (présent)
  - Nadia El Jilali, parent; (présente)
  - Alpha Oumar Bah, parent; (présente)
  - Dorcas Yofoua, parent; (présente)

**Membres non-votants :**

- Membre de la direction :
- Cynthia Nelson, directrice (présente)
  - Alyssa Tranchant, directrice adjointe (présente)

**Absents :**

- Vincent Vanasse, enseignant; (absent)
- Nina Tchiendji, enseignante; (absente)
- Fatima Labbassi, technicienne en service de garde (absente)
- Nancy Oliva, Directrice du Carrefour 6-12 ans (absente)
- Asmick Jean-Jacques, Président de La Corde (présent)

**Le quorum est constaté et la séance déclarée ouverte**

**Le quorum n'est pas constaté**

- **Rôles :**

Gardien du temps : Madame Dorcas Yofoua, du sujet : Geoffrey Wright, parent

- **Mot du public :**





Aucun public.

1.

**Résolution**  
**2024-2025-034**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance régulière du 28 janvier 2025 du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige plus de 6 heures avant la tenue de la présente réunion ;

- **EN CONSÉQUENCE** sur proposition de Madame Nadia El Jilali, appuyé par Monsieur Alpha Oumar Bah, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 28 janvier 2025.

Conseil d'établissement  
Séance ordinaire du 28 janvier 2025 à 18h30

**En mode virtuel**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- Présences et quorum (1 min)
- Rôles : gardien du temps (1 min)
- Mot du public (1 min)
- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)
- 2. Courrier (2 min)
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 décembre 2024 (5 min)
- 4. Suivi du procès-verbal du 16 décembre 2024 (5 min)
- 5. Formation obligatoire du conseil d'établissement (20 min)**
  - 5.1 Suivi des membres
- 6. Points pour approbation**
  - 6.1. Aucun point
- 7. Points pour consultation (10 min)**
  - 7.1. Programme d'activités intégrées (10 min)
- 8. Points d'information**
  - 8.1. Rapport du représentant au Comité de parents (5 min)
  - 8.2. Mot des représentants de la communauté (5 min)
  - 8.3. Rapport des enseignants (5 min)
  - 8.4. Rapport du service de garde (5 min)
  - 8.5. Rapport de la direction (5 min)
- 9. Varia**
  - 9.1. Panne du 22 janvier (15 minutes)
  - 9.2. Cour d'école (10 minutes)
  - 9.3. Sécurité aux abords de l'école
- 10. Levée de la séance et date de la prochaine réunion (2 min)



2. **Courrier**  
Aucun courrier.
3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 16 décembre 2024**  
**Résolution 2024-2025-035**  
**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2024 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance ;  
**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Alpha Oumar Bah, secondée par Madame Dorcas Yofoua ; il est résolu l'unanimité.  
**D'ADOPTER**, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire 16 décembre 2024 du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige.
4. **Suivi du procès-verbal du 16 décembre 2024**  
Réponse au niveau des informations pour le secondaire ou programme particulier  
Le CSSMB qui envoie tous les courriels aux parents concernant l'inscription des PEI.
5. **Formation obligatoire du conseil d'établissement (20 min)**
  - 5.1
    - Suivi auprès des membres concernant la formation. C'est le président qui doit le faire.
    - M. Asmick, M. Vincent, Mme Dorcas, Mme Nina : un suivi doit être fait pour voir si les membres ont suivi la formation.
6. **Points pour approbation**
  - 6.1  
Aucun point
7. **Points pour consultation**
  - 7.1 **Programme d'activités intégrées (intégration dans le rapport de la direction)**  
Point reporté dans le rapport de la direction, car les élèves n'ont pas de frais à dépenser pour les sorties.



## ÉCOLE PERCE-NEIGE

4770, boulevard Lalande

Pierrefonds, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

[www.csmb.qc.ca/perce-neige](http://www.csmb.qc.ca/perce-neige)

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys

Québec

### 8. Points d'informations

#### 8.1 Rapport du représentant au Comité de parents

- La séance a eu lieu le 12 décembre 2024.
- Mme Stéphanie Lapointe était présente pour répondre aux questions.
- 114 postes enseignants à combler.
- Discussion concernant la provenance des salaires des enseignants.
  - en général, c'est assumé par le CSSMB. Certaines dépenses comme (suppléance dépannage ou tutorat) sont payées par l'école.
- Nouvelle règle : si aucun CÉ n'est formé, un parent peut participer (sans vote) au comité de parents pour représenter son école.
- 19-20-21 mars 2025 – Congrès en ligne
- Formation obligatoire : produire un quiz pour soutenir les membres du conseil ou un dépliant.

#### 8.2 Mot des représentants de la communauté

Aucun représentant

#### 8.3 Rapport des enseignants

Aucun enseignant

#### 8.4 Rapport du service de garde





- **Inscription sur Mosaik**

Nous sommes actuellement dans la semaine d'inscription sur Mozaik, mais malheureusement, l'accès n'est pas encore rétabli. Nous venons de recevoir un courriel informant que la plateforme n'est toujours pas accessible. Nous allons attendre jusqu'au 29 janvier et envoyer un courriel massif aux parents pour leur annoncer qu'ils pourront effectuer leur inscription à partir de cette date.

- **Numéros d'assurance sociale**

Nous contactons actuellement les parents qui n'ont pas encore fourni leur numéro d'assurance sociale. Cela nous permettra de rentrer toutes les informations nécessaires et d'assurer la production des reçus d'impôts d'ici la fin du mois de février.

- **Journées pédagogiques**

6 janvier : Cette journée a été dédiée à des activités comme des contes et des décorations de Noël. Les élèves ont également participé à des activités sportives.

23 janvier : La journée pédagogique s'est très bien passée. Elle était exclusivement culinaire et les enfants ont beaucoup apprécié cette activité.

7 février : La prochaine journée pédagogique sera sous le thème du Carnaval d'hiver. Les éducatrices ont prévu des activités sportives, des compétitions et des activités cognitives, toujours en lien avec le thème du carnaval. Les lettres d'invitation ont déjà été envoyées par courriel à tous les parents et sont en cours de distribution cette semaine pour le service de garde.

- **Sécurité et surveillance pendant les repas**

Nous avons pris des mesures pour renforcer la sécurité des élèves durant le dîner. Actuellement, deux éducatrices sont affectées à la surveillance en plus des surveillants réguliers. Cette mesure vise à parvenir tout accident en raison des conditions météorologiques et à maintenir une surveillance active.

- **Formations du personnel**

Le CSSMB a également présenté des formations SCP aux membres du personnel du service de dîner et de garde concernant de la surveillance active. Ces formations visent à améliorer la qualité de la surveillance et l'accompagnement des élèves. De plus, le personnel doit distribuer des cartes SCP pour souligner le bon comportement des élèves, tout comme les autres membres du personnel de l'école.



8.5

### Rapport de la direction

- Mme Cynthia présente les nouvelles activités intégrées : glissades, Neurones atomiques et campement autochtone.
- Les tournois recommenceront pour les équipes sportives.
- M. Wright demande si le CÉ peut proposer d'autres organismes comme Tel jeunes en remplacement de Gris Montréal. Le choix des organismes est laissé à l'autonomie des enseignants. M. Bah demande si tous les enseignants parlent de la sexualité dans le cours de CCQ. Mme Cynthia mentionne que le thème sexualité est abordé dans tous les niveaux.

9.

### Varia

9.1

#### Panne du 22 janvier 2025

- Jusqu'à ce jour, l'école fonctionne sur une génératrice.

9.2

- Tout est sécuritaire.

- DGA et les ressources matérielles font le suivi avec la direction.

9.3

#### Cour d'école

- Nous avons augmenté le nombre de surveillants pour davantage assurer la sécurité de tous.

#### Sécurité aux abords de l'école

- Faute de quorum, il n'y a pas eu de votes formels pour la lettre au SPVM.

- Chaque parent se prononce sur la synchronisation des feux ou la présence d'un brigadier au coin du boul. Gouin et Lalande.

- Proposition de Mme Nadia : créer un sondage par courriel pour recevoir les votes concernant la lettre adressée au SPVM.

10.

#### Levée de la séance et date de la prochaine réunion

Résolution 2024-  
2025-037

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Alpha, secondé par Madame Nadia, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire du 28 janvier 2025 à 20 :06s.

La prochaine rencontre aura lieu 11 mars à 18 h30, car nous devons discuter de la grille-matières.



**ÉCOLE PERCE-NEIGE**  
4770, boulevard Lalande  
Pierrefonds, QC H8Y 1V2  
Téléphone : 514-855-4239  
[www.csmb.qc.ca/perce-neige](http://www.csmb.qc.ca/perce-neige)

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
**Québec** 

---

M. Geoffrey Wright  
Président

---

Cynthia Nelson  
Directrice

## Liste des documents joints annexés au présent procès-verbal

Sujet de l'annexe
Avis de convocation du 28 janvier 2025
Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2024
Programme des activités intégrées

